

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 13 MAI 2009**

**Délibération  
n° 2009.05. 58.B**

**Mise en place du  
réseau de lecture  
publique - Lot n°5  
"Câblage des  
bibliothèques" :  
avenant n°1**

**LE TREIZE MAI DEUX MILLE NEUF à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 mai 2009**

**Secrétaire de séance** : Bernard CONTAMINE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Jean-François DAURE

**Excusé(s) représenté(s)** :

<b>RESSOURCES HUMAINES / SYSTÈMES D'INFORMATION</b>	<b>Rapporteur : Monsieur LOUIS</b>
---	------------------------------------

<b>MISE EN PLACE DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE - LOT N°5 "CABLAGE DES BIBLIOTHEQUES" : AVENANT N°1</b>
--

Par délibération n°34 du 2 février 2006, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la mise en place du réseau informatisé de lecture publique.

Le lot n°5 a été attribué à l'entreprise TELEPH'ELEC SERVICES, Bois Fleuri 16440 CLAIX, pour un montant de 8 428,54 € HT.

Ce marché prévoyait le câblage des bibliothèques de l'agglomération dans l'optique de leur intégration au sein du réseau de lecture publique Fileas et la mise à niveau du câblage des sites suivants : Centrale Adulte Angoulême, Centrale Jeunesse Angoulême, Ma Campagne, Grande Garenne, Saint Cybard, Basseau, Saint-Yrieix et La Couronne.

Or, des travaux de réhabilitation totale de la bibliothèque de Ma Campagne, dans le cadre d'une autre opération, ont permis une remise à niveau globale des équipements de câblage.

L'avenant a donc pour objet de supprimer les travaux de câblage prévus sur le site de Ma Campagne, qui ne sont plus nécessaires.

Ceci représente une moins-value de 888,75 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines et systèmes d'information du 29 avril 2009,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°1 au lot n°5 « Câblage des bibliothèques » confié à l'entreprise TELEPH'ELEC SERVICES, Bois Fleuri 16440 CLAIX, ayant pour objet une suppression de travaux pour un montant en moins-value de 888,75 € HT.

Le montant du marché passe de 8 428,54 € HT à 7 539,79 € HT, soit une diminution de 10,54% par rapport au montant initial du marché.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b>	<b>Affiché le :</b>
<b>26 mai 2009</b>	<b>28 mai 2009</b>